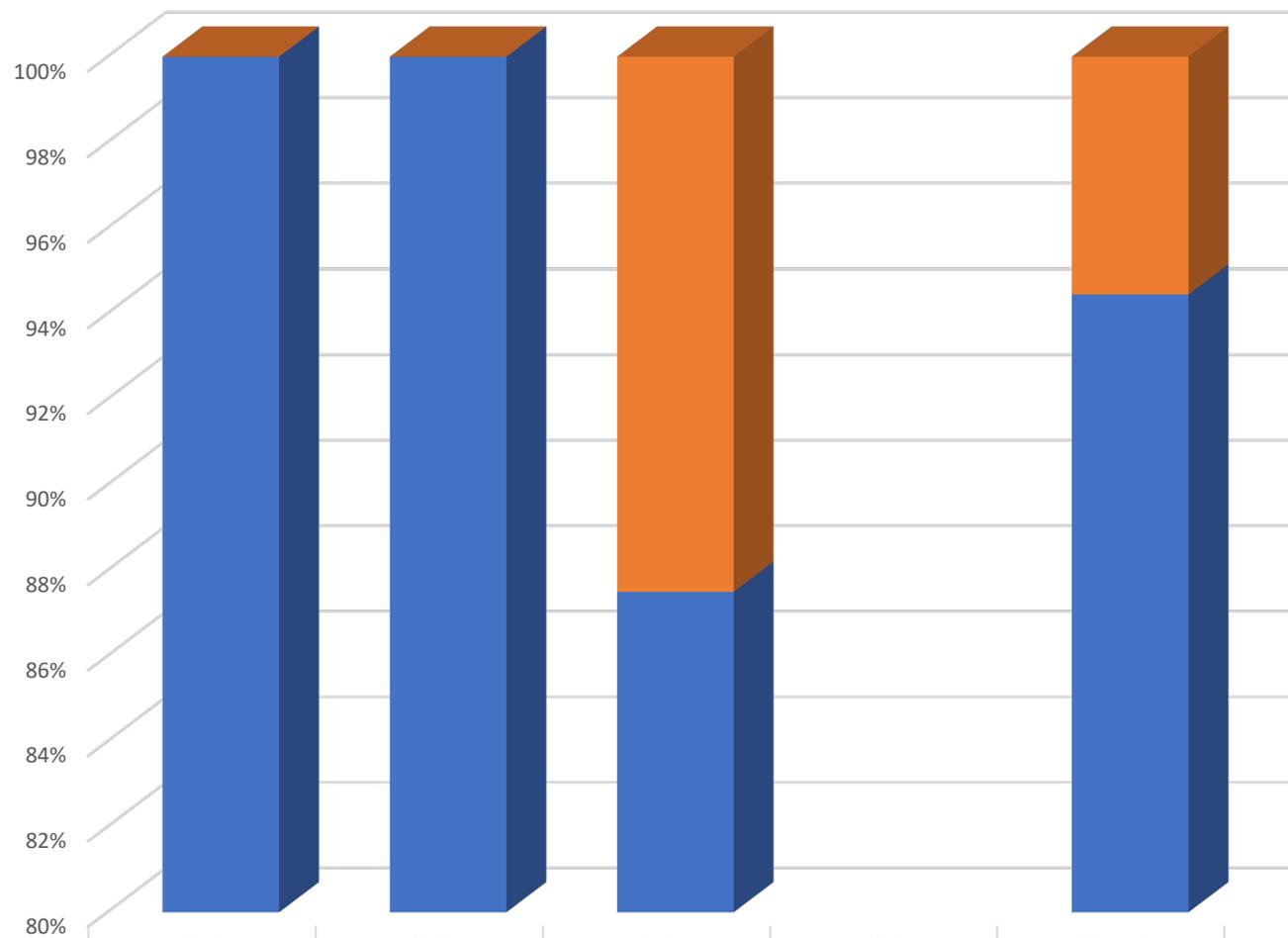


Année fiscale: 1 avril 2021 - 31 mar 2022
 Indicateurs de qualité de service de la CRÉF
 Examiner et décider une demande de réexamen d'une décision ou d'une ordonnance entre 90 jours
 de l'assignation à un vice-président
 Objectif: 85% Actuel: 100%



	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
■ Décision au delà de 90 jours	0	0	1		1
■ Décision à l'intérieur de 90 jours	7	3	7		17